



Commission des solidarités

4613 - Fonctionnement des lieux d'accueil - Convention avec la ville de Strasbourg

Dotation globale de fonctionnement au titre de la délégation sociale à la ville de Strasbourg

Rapport n° CG/2012/11

Service Chef de file :

Secrétariat général du pôle aide à la personne

Service(s) associé(s) :

Résumé :

En application des dispositions prévues par la convention du 3 mars 2011, il convient d'ajuster les crédits dédiés à la dotation unique versée à la Ville de Strasbourg dans le cadre de la délégation de compétences en matière d'action sociale et médico-sociale.

Les crédits relatifs à ce mode d'action permettent de rembourser à la Ville de Strasbourg les dépenses qu'elle engage pour l'exercice des missions sociales déléguées en ce qui concerne les frais de fonctionnement et les frais de personnel.

Suite à la nouvelle convention adoptée en séance plénière du 25 octobre 2010 et signée le 3 mars 2011 par les deux collectivités, le remboursement à la Ville de Strasbourg fait l'objet d'une dotation globale.

Le taux d'évolution de référence est calculé sur la base du taux d'évolution de la masse salariale de la Ville de Strasbourg et du Département du Bas-Rhin, sur la base d'une quote-part de 50% pour chacune des collectivités.

Le taux constaté et arrêté conjointement par les deux collectivités est de 2,55%.

En application de ce taux, la dotation globale due à la Ville au titre de 2012 est donc de 10 800 000 euros plus 2,55%, soit 11 075 400 euros.

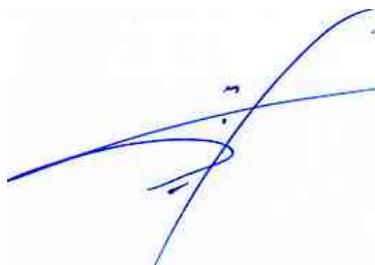
Il convient donc de compléter la délibération n° CG/2011/148 en ce sens et de fixer la dotation à 11 075 400 euros.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des solidarités, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général complète sa délibération n° CG/2011/148 du 12 décembre 2011 et fixe la dotation unique affectée à la Ville de Strasbourg à 11 075 400 euros, soit 10 800 000 euros augmentés de 2,55%.

Strasbourg, le 06/03/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL